La fronde des élus locaux contre le regroupement des trésoreries

À l'avenir, les trésoreries de Porto-Vecchio et de Bonifacio pourraient faire une seule. La perspective ne satisfait pas les maires et les présidents d'établissements publics de coopération intercommunale - EPCI - de la Corse-du-Sud. Alors, sans attendre, ceux-ci ont mis à profit leur assemblée générale annuelle du 20 janvier pour se montrer offensifs et, dans la foulée, voter à l'unanimité une motion relative à la fermeture des trésoreries en milieu rural. *"Nous avons été alertés par l'intersyndicale puis par le maire de Bonifacio. Nous apportons notre soutien aux agents de la Direction régionale des finances publiques de Corse-du-Sud et nous nous opposons, avec fermeté, à la suppression de la trésorerie de Bonifacio"*, insiste Joselyne Fazi, présidente de l'association des maires et des présidents EPCI de la Corse-du-Sud.

Lors de leur assemblée générale, maires et présidents des EPCI se sont prononcés, à l'unanimité, contre la fusion des trésoreries de Porto-Vecchio et de Bonifacio. Ils ont dénoncé une évolution pénalisante pour les communes et les usagers. / ARCHIVES N. A.

Contresens politique

Les élus prolongent la dynamique. Ils refusent *"tout projet de regroupement des services publics conduisant à la réduction des moyens indispensables à leur bon fonctionnement. C'est pourquoi nous avons pris le parti d'interpeller le directeur régional des finances publiques de Corse à ce propos"*. On s'insurge et on se sent en proie à un certain étonnement. *"Nous nous interrogeons sur les raisons du projet de regroupement des trésoreries de Porto-Vecchio et de Bonifacio"*, confie la présidente. Car selon elle, cette nouvelle donne ne ferait qu'aggraver un contexte d'ores et déjà dégradé.

"Désormais, les opérations comptables traînent de plus en plus en longueur, compte tenu de la diminution des effectifs, en particulier lors du recouvrement des recettes communales. Tout regroupement conduira à la suppression d'au moins un poste de trésorier responsable, et par conséquent à accroître les lenteurs existantes", assure-t-elle.

Tandis que le temps s'allonge, une autre difficulté pèse sur les communes. *"Nous sommes confrontés au gel des dotations de l'État"*, déplorent les élus.

Les maires se disent encore soucieux de *"garantir aux populations en général et en milieu rural en particulier un service public efficace. Or, ce type de regroupement entraîne une dégradation du service rendu à l'usager"*. On y perd, en qualité et en croissance communale aussi, selon elle.

Les élus frondeurs l'assurent : *"Le maintien des services publics est fondamental pour le développement de nos territoires."* Le regroupement apparaît encore comme un contresens politique. *"Il est contraire à la stratégie de revitalisation de l'intérieur conduite au plan national."* Un autre de ses défauts et non des moindres, est de bousculer à la fois, *"les principes de développement des zones de montagne posés par la loi"*, les contrats de ruralité signés par le ministre de l'Aménagement du territoire, de la ruralité et des collectivités territoriales. Dans ces conditions, les élus n'ont de cesse *"que les contraintes liées au caractère montagnard de l'île soient prises en compte"*. L'avenir est aussi borné par un autre impératif selon eux, *"que nous soyons de façon systématique consultés en amont sur tout projet de regroupement des services publics"*. Et on est déterminé à agir *"pour le maintien des services publics en milieu rural et des trésoreries en particulier"*.

VÉRONIQUE EMMANUELLI

Corse Matin du 25-01-2017